

LE COURRIER

VENDREDI 28 AOÛT 2009

CONFIRMATION

L'avenir de la Cave 12 soumis au vote

Un communiqué du Conseil administratif a confirmé hier nos informations concernant l'avenir de la Cave 12 (*Le Courier* du 26 août). L'exécutif va soumettre au vote du Conseil municipal un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de 998 280 francs, afin de financer la rénovation d'un local sis au sous-sol de l'Hepia (Ecole d'ingénieurs, rue de la Prairie 4), où l'association dédiée aux musiques expérimentales pourra organiser ses concerts. La Cave 12 effectuera les travaux sous la supervision du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI). Propriétaire des lieux, l'Etat de Genève les mettra gratuitement à disposition de la Ville pendant vingt ans. RMR